

## Affiliation individuelle - demande d'admission

Monsieur	Madame	Titre			
Nom		Prénom			
Rue, n°					
NPA, localité					
Date de naissance		Numéro d'assurance sociale			
E-mail	Langue	All.	Fr.		
État civil	Célibataire	Marié/e	Divorcé/e		
	Partenariat enregistré	Partenariat dissout	Veuf/ve		
Date du mariage / de l'enregistrement du partenariat					
Nom, prénom, date de naissance du conjoint/partenaire					
Revenu AVS à assurer CHF		Entrée au			
Disposiez-vous de votre pleine capacité de travail au début de l'assurance?				Oui	Non
Choix du plan et niveau de risque	Plan 1	<i>ou</i>	Plan 2		
	MINI		MINI		
	MIDI		MIDI		
	MAXI		MAXI		
Choix de la stratégie de placement	Stratégie Cash		Stratégie 0	Stratégie Defensiv	
	Stratégie Balanced*		Stratégie 35	Stratégie 45	
	Stratégie 75				

**Vous devez choisir une variante de plan et une variante de risque ainsi qu'une stratégie de placement. Il n'y a à chaque fois qu'un choix possible.**

\*La Stratégie Balanced est la stratégie par défaut.

La personne assurée confirme que

- seule la part du revenu au-dessus de la valeur limite supérieure définie par l'art. 8, al. 1, LPP et multipliée par 1,5 est assurée (2023 = CHF 132 300);
- le revenu maximum annuel assurable dans le cadre du 2<sup>e</sup> pilier n'est pas dépassé (2023 = CHF 882 000);
- le revenu provient d'une activité indépendante médicale et n'est pas déjà assuré;
- elle est assurée auprès d'une caisse de base;
- elle a été informée en détail sur les risques et coûts des stratégies de placement.

Lieu/date

Signature de la personne assurée